



## **MOUVEMENT : MOBILISONS-NOUS !**

Les organisations syndicales SE-UNSA/SNUDI FO / SNUipp-FSU de la Haute Loire ont participé aux 2 groupes de travail sur le mouvement du personnel.

L'administration propose :

- De supprimer le 2° mouvement
- D'instituer des titulaires de secteurs affectés par les IEN
- D'instituer les nominations d'office sur zones géographiques
- De nier le droit des personnels à être représentés par les syndicats dans les CAPD afin que soit contrôlée l'application de règles claires et équitables
- De multiplier les paramètres inadaptés dans le barème le rendant illisible

Il y a danger de précarisation, d'arbitraire, de multiplication des situations difficiles.

Les syndicats SE-UNSA/SNUDI FO et SNUipp-FSU de Haute-Loire rappellent donc leurs revendications qui ont reçu le soutien de près de 400 personnels.

- le maintien de 2 phases de mouvement et donc le maintien de 2 saisies de vœux sur des postes précis
- aucun vœu géographique
- le maintien de 2 CAPD mouvement
- le maintien d'un barème départemental avec l'AGS, pilier du statut de PE, comme élément essentiel
- L'attribution de tous les postes selon le barème

Ministère et administration locale font la sourde oreille malgré les avertissements.

C'est pourquoi, le SE-UNSA, le SNUDI FO et le SNUipp-FSU appellent l'ensemble des Enseignants du 1<sup>er</sup> degré du département à un 1<sup>er</sup> rassemblement le mercredi 23 janvier à 10 heures devant l'Inspection Académique.

(cette réunion sera organisée dans le cadre d'une RIS et pourra être décomptée des 108h).

Un préavis de grève commun a été déposé, si satisfaction n'était pas donnée à ces revendications.

**TOUS AU RASSEMBLEMENT  
MERCREDI 23 JANVIER 2019 à 10h  
devant l'Inspection Académique**